

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 43

Artikel: Major de table
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197792>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'air un grand signe de croix qu'on eût dit s'étendre jusqu'aux plus hautes cimes où brillait la neige, qui enveloppait tout l'alpage, les chalets, les gens, et les bêtes, dans le geste de protection.

Et benedicat vos ! Soyez protégés de l'orage, vaches, taureau, génissons et bergers. Que les orages de la vie nous épargnent aussi nous autres, les sceptiques ou les incrédules, qui, tête nue, sous le beau soleil de juillet, avons envie la foi robuste et simple des pauvres hommes d'Emaney !

JULES CD.

Les demoiselles du téléphone.

Sous ce titre, le *Gaulois* a publié un spirituel et amusant article de M. Adrien Vely, duquel nous détachons les passages suivants :

Si le bon Dieu m'avait fait demoiselle, je voudrais être demoiselle du téléphone.

Les demoiselles du téléphone occupent, en effet, une place d'élite dans la société contemporaine. D'abord, elles sont cachées aux yeux des profanes, comme certaines divinités mystérieuses. Tout le monde en a entendu parler, tout le monde même les a entendus parler d'une voix lointaine et comme venant d'un autre monde. Bien peu peuvent se vanter, Acétons audacieux, d'avoir vu ces Dianes prohibées. Et ce n'est pourtant pas faute, pour beaucoup, dans un mouvement d'impatience, de les avoir envoyées au bain.

Les demoiselles du téléphone planent au-dessus des petites misères terrestres. Elles entendent monter jusqu'à elles les plaintes, les récriminations de toute une humanité impatiente, et elles ne s'en émeuvent point. Elles demeurent impassibles, indifférentes, sereines, en présence des orages même qu'elles déchaînent. Tandis que grondent au-dessous d'elles le mécontentement des foules et la menace du désabonnement universel, elles s'entre tiennent dans le langage des dieux, de leurs petites affaires, avec une familière gravité. Parfois, quand les appels d'en bas retentissent trop bruyamment, quand les manœuvres d'une clientèle insurgée résonnent trop fort, l'une d'elles daigne se déranger pour gourmander l'importun comme il le mérite.

Et le malheureux abonné, l'oreille collée au récepteur depuis une demi-heure, entend une voix mélodieuse mais brève lui dire, sur ton qui n'admet pas de réplique :

— Pas libre !

Ou bien :

— En communication !

Ou bien :

— Ne répond pas :

Et l'abonné se résigne, parce que l'abonné ne sera pas l'abonné s'il ne se résignait pas.

Ces demoiselles du téléphone vont avoir un nouvel hôtel qui s'élève rue des Renaudes et sera inauguré à la fin de l'année. Il sera charmant. Ses murs tout blancs sont ornés de guirlandes vertes. Le vert est pourtant la couleur de l'espérance, messieurs les abonnés, et je crois déjà vous entendre implorer, penchés sur un appareil, ces demoiselles en ces termes :

Belles Philis, on désespère,

Alors qu'on espère toujours.

Nous passerons rapidement devant les sous-sols et le rez-de-chaussée, où les réseaux inextricables des fils arrivent, se débrouillent, se répartissent et d'où ils montent à l'étage supérieur, où se tiendront les inaccessibles prétresses.

Là, ce sera un paradis, un eden, un eldorado. Figurez-vous une vaste salle lumineuse, grâce à une verrière placée à plusieurs mètres de hauteur.

Il y règnera, en été, une douce fraîcheur, en hiver, une chaleur tempérée.

Mais l'excellent architecte M. Boussard ne s'en est pas tenu là. Il s'est ingénier à procurer à ces jeunes filles mille douceurs nouvelles.

Il a aménagé à leur intention des vestiaires, des lavabos, des salles de repos qui occupent tout un étage.

Et, dès lors, je plains davantage encore le malheureux abonné.

Je le vois appuyant désespérément sur la sonnerie de son appareil. Un signe rose apparaît. Vite, il feuillette l'annuaire pour trouver, à la page consacrée aux légendes, la traduction du dit signe. Et il lit : « Signe rose : — *Mademoiselle est en train de revêtir une toilette de soirée* ». Est-ce un signe bleu qui surgit ? En voici l'explication : « Signe bleu : — *Mademoiselle est en train de se laver les mains et de se mettre de la poudre* ». Est-ce au tour d'un signe vert ? Que veut bien dire le signe vert ? Attendez : « Signe vert : — *Mademoiselle s'est retirée dans son salon de repos et sommeille étendue sur sa chaise longue* ». Et ce n'est pas tout !

Un ventilateur, aménagé dans les sous-sols, enverra, en été, à ces bienheureuses princesses, des bouffées d'un air frais chargé des plus exquis parfums : verveine, foin coupé, iris, ambre, santal, ylang-ylang, corylopsis. Elles vivront dans une atmosphère de rêve, et si quelque profane pouvait pénétrer chez elles, il croirait être Haroun-al-Rachid entrant dans les jardins de Zobéide. Le bureau ainsi embaumé sera comme un jardin enchanté, où le gazouillis des oiseaux sera remplacé par le tintement cristallin des timbres électriques.

— T'es belle et tu sens bon ! s'écriera désespérément l'infatigable abonné. Je ne dis pas le contraire ! Mais j'aimerais bien mieux avoir la communication !

Major de table.

Un officier étranger, très fort sur la hiérarchie militaire de son pays, demandait, après avoir lu un article du *Journal de Genève*, relatif à la candidature de M. Babel au Conseil administratif, quelles étaient, dans l'armée suisse, les hautes fonctions confiées à un « major de table. »

Pour cet officier, il ne s'agissait de rien moins que d'une sorte d'intendant général chargé de tous les approvisionnements de notre armée, et dès lors l'homme investi d'un semblable grade était pour lui tout désigné pour un poste de conseiller administratif et il ne comprenait pas que l'on pût discuter ce choix. Qu'est-ce alors qu'un major de table en Suisse ?

L'embarras fut grand et personne ne se pressa de répondre.

Le major de table n'existe guère qu'à Genève ; Vaud et Neuchâtel le lui ont emprunté, et les dictionnaires, comme l'almanach de Gotha, sont muets sur l'institution.

Un major de table n'est pas un président d'assemblée ni un directeur de banquet, encore moins un chef d'orchestre ou un chef de claque, ce n'est pas non plus un automate chargé de répéter avec la régularité d'un métronome : « Messieurs, un ban cantonal, un, deux, trois !! » Ce n'est pas un convive chargé d'amuser les autres, pas plus qu'un régent qui doit maintenir l'ordre et la discipline dans les divertissements variés qui suivent les bons dîners ; et pourtant c'est un peu de tout cela mêlé.

Il faut au major de table du sang-froid, de l'esprit et même du flair, car il doit pouvoir et savoir contenir toutes les petites vanités et faire valoir tous les moyens des chanteurs, orateurs ou producteurs de banalités quelconques, sans blesser des susceptibilités souvent très vives.

Un ténon que l'on priera de chanter quand la fumée des cigares aura déjà rempli la salle de réunion, se refusera à l'émission de tout son.

Monsieur X., qui ne sait que porter le toast aux dames et qui tient à se produire, deviendrait enragé si on lui donnait la parole après que le toast susdit a déjà été porté ; Monsieur Z., qui est toujours *pris au dépourvu* pour réciter une pièce de vers préparée longtemps d'avance, démissionnerait si on ne lui donnait pas l'occasion de faire sa petite *improvisation* ; et il en est de même pour Y., qui a la spécialité des grosses tartines patriotiques, il faut qu'il les serve chaudes et le retarder ou le laisser regagner son domicile avec un discours rentré serait le renversement du comité organisateur du banquet.

Un major de table doit avoir beaucoup d'entrain et pourtant il n'est pas non plus un bon vivant, toujours le verre en main et vidant bouteille sur bouteille à la santé de « l'orateur qui a si bien parlé » ; non, puisque les tempérants en ont d'excellents qui ne boivent que de l'eau et que le Club alpin en a même un, dit-on, qui ne boit pas du tout.

Le major de table doit diriger la partie dite *intellectuelle* d'un banquet, c'est de sa verve, de ses saillies, de son humour que dépend le succès de la réunion ; il lui faut de la poigne et du laisser-aller autoritaire au bon moment pour faire écouter les « bassins », il faut qu'il sache faire rire et plaisanter sur les propos tenus sans froisser leurs auteurs ou même ceux qui n'ont rien dit du tout ; il doit savoir provoquer des tonnerres d'applaudissements après un discours poncif ou médiocre, s'il émane d'un collègue généreux ou influent, comme il doit savoir souligner une sortie faite mal à propos ou une allocution, si chaude et si éloquente soit-elle, lorsqu'elle n'est pas dans les idées de la majorité.

Il ne doit pas avoir l'épiderme sensible, car les orateurs qui, par sa faute, ont manqué leur effet, ne se font pas faute de lui décocher quelques traits d'autant plus pointus qu'ils ont été forgés dans un moment de dépit ; il ne doit pas prendre au sérieux les éloges dont on le couvre parfois quand on ne sait pas que dire d'autre ; il ne doit pas, par contre, estimer trop haut le service qu'il rend à ses amis et s'attendre à quelque reconnaissance de leur part, car presque toujours c'est à qui oublie de le remercier ; enfin, il doit savoir clore la séance avant que la lassitude ne s'empare des assistants ou que les têtes ne s'échauffent.

Mais comment expliquer tout cela à un étranger qui ne connaît rien à nos mœurs, qui n'a jamais assisté à un de nos banquets, n'est pas au courant de nos petites rivalités locales ? Aussi la question de l'officier menaçait d'être suivie d'un silence pénible, lorsque quelqu'un dit :

— On ne peut pas vous expliquer au juste ce que c'est qu'un major de table, mais chez nous un élu du suffrage universel — conseiller municipal ou administratif, Grand Conseiller ou Conseiller d'Etat — est souvent un citoyen qui a débuté par être « major de table. »

(*Signal de Genève*.)

Mé de braguà què de fé.

Cein a adé étà, et cein vao ètrè dè tot temps, què cilião que sè braguont lo mé sont cilião que font lo mein.

Diéro n'ein oüt-on pas derè : « Hein ! sein mè, jamé vo no sarià arrevà à férè cosse ; vo n'arià pas éta fottu dè férè cein ! » et cilião que cein diont sè crayont binsu ètrè dái lurons d'attaque, tandi que la maiti dào temps ne sont què dái lulus dè pou d'acquouet, que n'ont què la niaffe et que resseimbliont gailha à cilia motse dè la fabllia, vo sédès, cilia motse que pequâvè lè z'hégâ à cé tserroton, tandi que montâvont 'na poya, et que prevolâvè su la limonière, su lo piffre ào tserroton, eim sè